



Maison du Souvenir



Jean Clokers de Vivegnis.

- [Accueil](#) - ▪ [Comment nous rendre visite](#) - ▪ [Intro](#) - ▪ [Le comité](#) - ▪ [Nos objectifs](#) -
- [Articles](#)
- [Notre bibliothèque](#) - ▪ [M'écrire](#) - ▪ [Liens](#) - ▪ [Photos](#) - ▪ [Signer le Livre d'Or](#) - ▪
- [Livre d'Or](#) - ▪ [Mises à jour](#) - ▪ [Statistiques](#)

Jean Clokers de Vivegnis.

- [\[article\]](#).



Jean Clokers



Jean Clokers à 12 ans le jour de sa communion solennelle



Entrée principale de la Citadelle de Liège



Jean Clokers apprenti boulanger



Cours de la Citadelle de Liège - Les Blocs 30 et 24



Jean, porte-drapeau de la J.O.C. de Vivegnis



Jean sur son lit d'hôpital - 1940



Le légionnaire Henri Clokers, frère de Jean, mort en Syrie le 2 septembre 1941



Citadelle de Liège - Endroit où Jean Clokers



Citadelle de Liège - Enclos des exécutions et



Le commandant Van Roy

*tombe glorieusement pour
la Belgique*

cimetière



*Sur la façade de la
maison. (photo F. De
Look)*



*Monument dans le
cimetière de Vivegnis.
(photo F. De Look)*



*Gros plan sur les noms.
(photo F. De Look)*



*La tombe où repose Jean
Clokers et sa famille.
(photo F. De Look)*



*La tombe où repose Jean
Clokers et sa famille.
(photo F. De Look)*

Jean Clokers de Vivegnis[1]

Fusillé à la citadelle de Liège le 10 avril 1942

Après des réunions, des conférences, les A. C., les prisonniers politiques et surtout les Résistants ont exprimé le désir de posséder la monographie détaillée d'un « type de la Résistance », d'un vaillant parmi les vaillants, qui tous sont des modèles, mais dont quelques uns ont eu cette trempe spéciale qui d'une âme de fer fait une âme d'acier, qui du soldat fait un héros et du héros, un martyr.

Parmi tant de beaux « types », nous avons choisi ce « type spécial » que nous offre la forte personnalité de Jean CLOKERS de Vivegnis.

Nous avons voulu leur montrer ce « type » dans les détails de sa formation virile depuis son enfance jusqu'à son âge mûr, depuis les premières manifestations de son caractère et de son tempérament si riches en défauts à redresser, en qualités à cultiver, jusqu'à la pleine possession des vertus qui font de lui l'exemple achevé du patriotisme le plus pur, le plus désintéressé et, par là, le plus admirable.

Nous insistons sur cette « maîtrise de soi » que nous considérons comme la qualité maîtresse et la vertu typique de notre héros.

Il l'a acquise par son effort personnel, mais aussi sous la douce et forte influence qu'il trouvait dans sa famille, dans son « patelin » qui est pour chacun comme une petite « patrie » ; il l'a trouvée dans des guides sûrs à Vivegnis même, dans la forte personnalité du cher Commandant Van Roy (voir *Cœurs Belges* n° 7 et 12 d'avril et juin 1945), dans la douce et forte affection de sa grande amie, Mlle Fabienne Van Roy ; dans l'amitié cordiale

de M, le Notaire Denoël ; dans la collaboration de ses amis ; dans la conduite des Frenay, Rocour, Ernoux et Martin dont Vivegnis est fière comme de ses meilleurs fils.

Sa jeunesse.

Celui que dans toute la région mosane, qui s'étend de Herstal à Visé, tous appellent avec autant de fierté familiale que de pieux respect: « Notre Jean », naquit le 11 octobre 1916 à Vivegnis. Il était le cadet d'une nombreuse famille ouvrière dont le travail est la richesse, la piété, la force et l'honneur, la noblesse.

Il reçut au baptême les prénoms de Jean, Pascal, Albert. N'est-ce pas en ce même jour de, sa naissance et de son baptême que furent déposés dans son cœur et dans son âme ces doris de piété patriotique et chrétienne qu'il saura cultiver et développer dans la chaude, atmosphère de sa « double famille » ? Car, son père souffrant de bronchite chronique et sa mère étant souvent malade, Jean fut confié à de compatissants voisins. A l'âge de six mois, il devint l'enfant adoptif de la famille Renson-D'heur composée de la mère, veuve, et de trois enfants, tous majeurs : Pierre, Adèle et Marie. Si sa nouvelle maman et ses sœurs adoptives ont tendance à le gâter, Pierre, le chef de la famille, veillera à lui donner une formation virile. A mesure qu'il grandit, on voit paraître sa force physique et poindre son énergie morale dans ses yeux noirs et volontaires. Cette santé robuste et cette volonté forte qui font de lui le petit garçon espiègle, volage et facilement insoumis, feront de lui, grâce aux maîtres qui sauront le diriger, grâce à la « maîtrise de soi » qu'il saura acquérir par son énergie propre, l'homme de devoir qui ne recule devant aucun, obstacle, ni devant aucun sacrifice.

A 6 ans, il entre à l'école Sainte-Félicité : les bonnes sœurs et les institutrices se souviennent de ce « bon gamin » dont la surabondance de vie et de santé 'a besoin de mouvement, mais dont la fébrile agitation est la cause inconsciente et permanente de, désordre et d'indiscipline. Il faut confier la formation de ce « petit homme » à des hommes. C'est à l'Institut Saint-Lambert, à Herstal, que la patiente fermeté des professeurs et l'exemple de bons camarades lui apprennent à se connaître, à se dominer, à se diriger. Sans doute l'aiguille du baromètre de sa conduite oscille entre la tempête et le beau temps et ne s'arrête pas encore au beau fixe, mais sa volonté, s'oriente désormais vers les sommets, elle affronte la lutte contre les obstacles et contre lui-même ! La lutte sera dure, il y aura des défaillances, mais il lutte et ce combat contre lui-même le mènera à la victoire.

Il trouve dans sa double famille l'encouragement de l'exemple ; il revient souvent et volontiers à la maison paternelle, il aime ses frères et ses sœurs, sa mère et son père. La mort de celui-ci, en 1929, lui fait une impression profonde, il en reparle aux dernières heures de sa vie et est heureux d'aller le retrouver.

C'est à cette époque qu'il fait sa première communion : c'est une date qui, elle aussi, a marqué sa vie d'une empreinte ineffaçable. Il y a été préparé par le zélé curé, M. Demarteau, qui selon l'expression d'un ancien paroissien de Vivegnis, a su travailler « en profondeur ». Pendant la nuit du 9 au 10 avril 1942, quand il eut fait le sacrifice généreux de sa vie, Jean parlait encore de sa première communion et du renouvellement de ses vœux de baptême, il s'était « attaché à Jésus-Christ pour toujours » ; il articulait chacun de ces mots et ajoutait avec un fier sourire : « Je ne me donne jamais à demi, je ne reprends jamais ce que j'ai donné ».

Le « bon gamin », devenu un garçon plus sage, est heureux et fier d'être choisi comme acolyte.

Pendant deux ans, avant de se rendre à l'Ecole provinciale de Mécanique, il servira la première messe à la paroisse. Mais il a un concurrent qu'il s'agit chaque matin de devancer. Un matin d'hiver, ils arrivent en même temps à la sacristie. Qui servira « à droite » ? Dispute, lutte, bataille... mais la raison du plus fort est toujours la meilleure... Tous deux ont des regrets, l'un de son emportement, l'autre des coups reçus.

Un beau dimanche d'été, l'« Estudiantine » est partie en excursion. Jean, qu'une de ses espiègleries a privé de cette promenade, part à la poursuite du joyeux groupe. Le tram l'amène à Liège où il se renseigne, s'informe. A la gare du Palais, « un homme à képi » lui dit que des jeunes gens ont pris le train de Verviers. Le train suivant emporte le retardataire à Verviers. Pendant des heures, il y cherche en vain ses camarades. Vers le soir, les provisions épuisées et le porte-monnaie vide, il revient à la gare. Un garde a pitié de ce gamin « volontaire et débrouillard » et l'embarque avec lui. A Liège, Jean se souvient que son parrain habite la ville ; il ignore son adresse. Il s'informe, arrive à la maison mais le parrain a changé de domicile ! Le nouvel occupant reçoit, restaure le pauvre affamé. Le lendemain matin, Jean arrive chez son parrain ; bien vile celui-ci le ramène à ses parents inquiets, qui avaient alerté la police des villages et de la ville. Jean regrette l'inquiétude causée à ses parents, mais garde farouchement l'idée qu'il aurait pu les rattraper.

Jusqu'à l'âge de 16 ans, il suit les cours des Arts et Métiers de l'Institut Don Bosco, à Liège. Il y peut utiliser et augmenter la force de ses muscles et s'initier à divers métiers.

Son adolescence.

Le voici boulanger à Cheratte, chez M. Etienne, qui a épousé la sœur adoptive Marie. Il s'y trouve en famille, y est aimé et choyé ; il trouve sa distraction à jouer ses petites cousines. Il ne sort que pour se rendre au patronage, à la J.O.C., aux œuvres où son frère Alexandre l'entraîne au dévouement ; encore ne sort-il qu'avec l'autorisation de la maman qui veille à tout et sur tous.

La J.O.C. avait besoin d'un drapeau. Pour l'avoir, il faudra de l'argent et du temps... Jean est trop impatient pour attendre, il se met à l'œuvre avec un compagnon et recueille rapidement les trois quarts de la somme. Aussi est-il fier de porter son drapeau.

Il demeurera fidèle aux œuvres jusqu'à la fin ; le 12 avril 1942, M. le Curé de Vivegnis pouvait déclarer : – « Il y a aujourd'hui quinze jours, il se dévouait encore, dans nos locaux, à la préparation d'une fête pour nos petites « Joyeuses ».

Le service militaire fut pour lui l'école de la discipline où se trempe son caractère. Jamais il ne fut puni ; il sut s'attirer l'estime de ses chefs et de ses camarades. Un sous-officier belge qui eut Jean sous ses ordres, disait qu'on pouvait tout obtenir de lui en le prenant par le cœur, en faisant appel à sa bonté et à sa fierté, en se faisant aimer de lui. Tête dure et bon cœur, il avait les qualités naturelles qui font le vrai soldat.

Après son service militaire, il entre aux Etablissements Delrez frères, à Herstal. Il y fait consciencieusement sa besogne et pourtant cette occupation monotone qui impose tous les jours les mêmes gestes, les mêmes mouvements, lui pèse. Il rêve, en effet, d'une vie plus mouvementée, plus libre, où l'initiative personnelle a sa place et son rôle.

Le Légionnaire.

Henri, son frère aîné, d'abord enrôlé aux U. Cy. F. s'était engagé à la Légion étrangère depuis le mois de mai 1936. L'exemple de l'aîné, ses lettres, ses récits, ses aventures et ses succès ont vite fait de décider le cadet à quitter la vie monotone de l'usine et l'atmosphère de contrainte qu'on y respire.

A 22 ans, Jean s'engage à son tour ; il part le 26 décembre 1938. Après un mois de stage à Toul et à Marseille, il s'embarque pour l'Algérie où il servira au 11^e Régiment étranger, à Sidi-bel-Abès, Saïda... Il s'en va, comme le déclarera M. le Notaire Denoël sur la tombe de Jean le 16 avril 1945, « apprenti-compagnon, conquérir la maîtrise sous l'immortelle devise de la Légion : Honneur et Fidélité, Valeur et Discipline, inscrite en lettres d'or sur les étendards, gravée en lettres de sang sur les plaines d'Afrique et d'Europe. »

La Légion est une école, où dans une grande liberté d'initiative et d'action, sous le contrôle constant de 1'« honneur », on se forme soi-même à la discipline, à une discipline de fer, librement choisie, fidèlement suivie ; on se forme à « Servir », à faire son devoir avec bravoure et fierté. Jean saisit chaque occasion d'employer les forces qui bouillonnent en lui, d'exercer ses qualités de décision et d'endurance : les missions les plus dangereuses sont celles qu'il préfère. Il s'impose à l'estime de ses chefs, à l'admiration de ses camarades.

Il est l'ami des Missionnaires, auxquels il rend souvent visite, dont il se fait une joie de servir la messe, qu'il aide à construire leur chapelle, puis à l'orner aux jours de fête. Sa piété est profonde, franche ; elle s'étale au grand jour, car Jean ne connaît pas le respect humain qu'il considère comme une lâcheté.

Il garde toute la jovialité du bon Wallon, il aime à jouer des « farces ». Le cuisinier leur ayant dit qu'il leur ferait manger du chat, Jean et un copain se mettent à la recherche d'un « miauteur » qu'ils dépècent et substituent au lapin que le cuisinier s'était préparé. Ils mangèrent le lapin et le cuisinier mangea le chat qu'il ne trouva pas « trop mauvais ».

Au Maroc, la femme porte les fardeaux. Tel est l'usage. Jean et un compagnon ayant rejoint un homme juché sur un âne et dont la femme ployait sous la charge, forcèrent l'homme à céder la place à la femme et, en dépit des protestations, à porter les paquets. Ils les suivirent en riant jusqu'à la casbah.

Les lettres de Jean ayant dû être détruites pendant la guerre, beaucoup de détails intéressants ont disparu. C'est dommage, elles nous auraient mieux fait connaître encore le tempérament courageux et jovial de notre légionnaire.

Le Soldat.

Au début de septembre 1939, la guerre éclate entre la France et l'Allemagne. On demande des volontaires. Jean se présente et parmi les premiers. Il renonce, au désir de rejoindre son frère Henri qui part avec le Général Weygand et conquiert la Médaille des braves pour « actes de bravoure ». Henri mourut en Syrie (Liban), en service, le 2 septembre 1941.

Jean rejoint la France avec le 11^e Régiment étranger, repasse par Marseille après moins d'un an. On arrive à marches forcées sur le front de Lorraine.

C'est d'abord la position en 2^e ligne, en attendant mieux. Cette attente, avec tout ce qu'elle comporte d'énerverment, d'impatience, est déprimante. On passe le temps en exercices, on voudrait passer à l'action contre cet ennemi qu'on sent tout proche, qui s'organise, rassemble ses corps d'armée et qui n'attaque pas... Les ordres, les contre-ordres, le manque d'information : tout cela est de nature à exacerber la troupe.

Les patrouilles du Corps franc sortent, le plus souvent la nuit, s'avancent jusqu'aux lignes ennemies afin de recueillir des renseignements précieux ou de simuler une attaque qui permettra à nos troupes d'occuper par surprise une autre position. A chaque expédition, on perdait des hommes. Certains ne revinrent pas : l'ardeur vengeresse du régiment ne fit que croître.

La section de Jean n'a pas de drapeau. Jean écrit à sa belle-sœur Adèle, épouse d'Alexandre ; il sait qu'il peut compter sur elle. Quinze jours plus tard, arrive de Belgique un magnifique fanion triangulaire de 28 cm sur 40, en soie rouge et verte, et portant l'inscription : « 3^e Section ». Une hampe en acier chromé enjolive l'emblème qui est remis officiellement à la section. Lors de la retraite il fut enfoui ; il ne tomba pas aux mains de l'ennemi. Il repose aujourd'hui en terre libre.

Rappelons en passant l'histoire d'un autre fanion que le commandant Robert Blaton, un officier Belge du 11^e Régiment étranger, restitua solennellement au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le mardi 7 mai 1946 à Sidi-bel-Abès.

Voici quelques passages du compte-rendu :

– Le 11^e étranger, régiment martyr, qui eut 700 tués, 1800 blessés en 1940, vit la plupart de ses effectifs restants, faits prisonniers, la capitulation et envoyés dans un camp. C'est de là que le commandant Blaton, alors capitaine, prisonnier, fut libéré et parvint à soustraire audacieusement aux Allemands le fanion de ce régiment en le nouant sous ses vêtements. Le commandant Blaton aida les Alliés à préserver Bruxelles en allant reconnaître la batterie allemande de Perck qui bombardait la ville au lendemain de la Libération. Il fut du service de coordination des mouvements de l'armée américaine en Belgique et sut pendant l'offensive de von Rundstedt, maintenir la grande voie de communication A. B. C. entre Liège et le port d'Anvers ; ce qui valut au porteur de la Croix de guerre française, l'hommage personnel du Président Truman. »

Puisse un jour le fanion de la 3^e section nous revenir et orner la tombe glorieuse de « Notre Jean ».

Bientôt on lève un « corps franc » auquel sont réservés les coups les plus durs. Jean Clokers en fait immédiatement partie et arrive dans les Vosges (Forêt Noire).

En première ligne

Enfin! On va pouvoir se battre. C'est la joie ! Jean n'a qu'un petit regret, c'est celui d'abandonner sa « compagne » : une vache qu'au cours d'une expédition nocturne, il a trouvée tremblante et perdue dans les champs et sur laquelle il est revenu à « califourchon ». Elle ne lui donnera plus du bon lait frais chaque matin.

Pendant deux jours, le Régiment marche en pleine forêt. Un officier français apporte un ordre de repli !... La mort dans l'âme, le colonel exécute les ordres. Il ne comprend pas, mais à l'armée, on ne discute pas les ordres, on les exécute. Pendant deux jours, on refait le chemin déjà parcouru. Mais un doute plane, on chuchote, on récrimine dans les rangs. Y aurait-il eu trahison ? L'ordre serait-il faux ?...

Le colonel donna l'ordre de s'arrêter et d'établir les positions de combat afin de recevoir les « visiteurs » comme il se doit. On attend. Un bruit confus approche. Jean, fusil au poing, et accompagné d'un mitrailleur, est blotti dans le bois, en face d'une clairière surélevée, par laquelle on attend l'ennemi. Ils entendent des chants, des cris, des ordres qui vont s'amplifiant et remplissent les bois. Minutes tragiques !

Le mitrailleur est nerveux et pâle. Soudain, devant eux, toujours chantant, par rangs de six, le fusil sous le bras, les soldats boches gravissent le talus...

« Tire, mais tire donc ! » crie Jean au mitrailleur.

Mais les doigts de celui-ci sont figés. Jean le bouscule. « Prends ma place ! ».

Et, pendant trois heures, Jean mania le fusil-mitrailleur : les soldats ennemis tombaient, d'autres passaient sur leurs corps, chantaient... et ne tiraient pas... De tous les nids de mitrailleuses, les balles pleuvent sans arrêt sur les assaillants. Mais voici les avions, les bombardiers. En même temps, le canon tonne et aussitôt les assaillants abaissent leurs fusils et tirent.

Au-dessus de ce vacarme indescriptible, aucun avion français ne protège la troupe. Le 11^e Régiment lutte seul ; les bombes s'abattent autour de lui ; les Allemands s'infiltrèrent partout ; le bruit du tir français, des mitrailleuses ralentit puis s'éteint.

Ainsi finit pour eux la bataille de la Meuse, à Vaucouleurs, le 18 juin 1940.

De tout le régiment, 7 légionnaires survécurent, 7 furent ramassés grièvement blessés.

En pleine action, Jean a été blessé à son poste de combat. La cuisse gauche est fracturée au point que sa jambe est repliée sous lui et que le pied touche l'épaule. Malgré cela, voyant les boches achever leurs victimes, il dégaine son revolver, mais bientôt ses forces le trahissent, il s'évanouit. Il dira plus tard :

– « Je n'ai eu l'occasion de me battre qu'une fois. C'est trop peu ! »

La Croix Rouge le ramasse parmi les quelques survivants. Il fut conduit à l'hôpital d'Epinal, mais les Allemands l'évacuèrent vers celui de Gérardmer. Jean resta dans le plâtre pendant six mois, six mois d'inactivité où il fallut maîtriser son impatience.

Fin décembre, sans être guéri, **sans être démobilisé, restant par conséquent soldat**, il sort de l'hôpital. Il marche péniblement, sa jambe gauche est raccourcie de 4 cm. Il souffre, mais il marche en s'appuyant sur une canne. Il marche. Il n'a qu'une idée, en pensant à la Belgique envahie : « Servir ! »

Il rentre la veille de Noël 1940. Ses cousines de Cheratte le prennent pour un revenant. Cela l'amuse beaucoup.

Dans la Résistance

La Résistance fit bientôt appel à son concours. A la question : « Peut-on compter sur vous ? ». Jean, le regard droit et franc, le ton sec et décidé, répondit : « A fond ! ». C'est « à fond », en effet, qu'il va résister ; « à fond » qu'il va servir ; « à fond » qu'il va utiliser ses forces, sa bravoure et sa maîtrise de lui-même.

Ayant repris du service à l'usine Delrez Frères, il y noyautait la résistance, distribue des clandestins, compose lui-même des tracts et, à l'aide de produits chimiques, altère « mortellement » la qualité des pièces fabriquées. Un jour qu'un ouvrier l'avait traité de « sale rexiste », il répondit par des arguments frappants. L'autre ne récidiva pas.

Pour le 21 juillet 1941, il diffusa dans toute la Belgique un appel au « nettoyage » des inscriptions allemandes qui souillaient notre sol. Des amis transportèrent des milliers de tracts dans le Hainaut, le Luxembourg, à Anvers, etc. Lui-même ainsi qu'une équipe de volontaires se partagèrent la région : les panneaux indicateurs disparurent, furent recouverts de goudron, changés de place ou de direction. Au matin du 21 juillet, la besogne terminée, il déposa délicatement le pot de goudron et la brosse sur le seuil d'un rexiste notoire.

Quand l'occupant décréta la réquisition des métaux non ferreux, Jean engagea tout le monde à la non-exécution du décret ; ses hommes cambriolèrent les dépôts dans les villages voisins ; une partie des cuivres disparurent, à plusieurs reprises, de la maison communale de Vivegnis. Il y eut des nuits étranges où des sacs lourds firent des « plouf » sonores dans le canal. Nous conservons précieusement la plaque d'étain gravée : « Volé aux boches, le 24-1-42. » Quand les sacs tombaient dans le canal, il disait en riant : « En voilà encore un que les Boches n'auront pas ! »

Il organisa le service de renseignements dans la région Cheratte-Visé-Tongres : il s'était assuré la coopération d'un groupe d'agents sûrs et fidèles qui dans des randonnées à travers les campagnes, jusqu'à 20 km, suivaient les fils électriques alimentant les phares détecteurs d'avions. Jean et ; « Zizi » (nom de guerre de Marcelle Zeyen), sa compagne infatigable, formaient une paire d'amis qui ne connaissaient pas la peur.

Un de ses amis, Jos. Severyns, possédait un remorqueur qui faisait le trafic sur le Canal Albert. Jean, camouflé en mécanicien et toujours accompagné de « Zizi » prit du bord de ce remorqueur les photographies des ouvrages d'art échelonnés le long des berges. Il fit surveiller tous les bateaux descendant ou remontant le Canal, renseigner

leur chargement, leur destination. Il avait installé trois postes de surveillance sur les lignes de chemin de fer vers l'Allemagne et la Hollande.

Ce ne furent là que des « hors-d'œuvre », l'œuvre principale il la fit chez lui, dans son « arsenal ». Ayant pris domicile dans la maison de son frère Alexandre qui fut son bras droit, Jean se fit, d'une manière totalement désintéressée, fournisseur d'armes des groupes de patriotes de la région, de Liège et même de Bruxelles. La maison renfermait dynamite, cordon bickford, fulminate de coton, armes, cartouches, etc... et les « pralines », c'est-à-dire les balles qui voyageaient effectivement vers Bruxelles dans des boîtes à pralines ornées de faveurs roses ! Il transporta lui-même une « winchester » à l'intérieur de son veston.

Jean était devenu l'homme de confiance pour la préparation des bombes à retardement réglées sur réveille-matin. Il préparait chez lui ou chez un ami la petite ou la grande valise. Ce travail du montage des valises nécessitait une grande prudence, un calme courage et des connaissances spéciales en matière d'électricité.

Un soir, alors qu'on avait une importante livraison à faire le lendemain, le travail fut terminé vers minuit. Mais l'ami n'avait pas ses apaisements sur la sécurité de l'appareil construit selon de nouvelles indications. On remplaça la matière explosive par un détonateur, afin de pouvoir expérimenter la connexion des fils. C'est Jean, qui menait toujours les expériences dangereuses à sa charge, qui s'en fut bien loin dans la campagne faire l'essai. Bien lui en prit. Sitôt les connexions faites, le détonateur explosa. Dès son retour, les fils furent dessoudés, remis en bonne place. A 3 h. du matin, la valise était prête, Jean partit et fut fidèle au rendez-vous avec la marchandise promise.

Lorsqu'il traversait le village, son inséparable bonnet alpin sur l'oreille, la canne en main et deux lourdes valises, l'une devant, l'autre derrière, retenues par une courroie sur l'épaule, on se serait bien peu douté du but de son voyage.

Il ne craignait pas de prendre le tram. Un jour, un soldat allemand se trouvant sur la plate-forme arrière, Jean lui confia poliment les deux valises en les plaçant derrière le boche tandis que lui-même alla tranquillement s'asseoir à l'intérieur. A la descente, il laissa l'Allemand lui passer les valises. Un autre jour, au boulevard Piercot, la poignée d'une des valises, de 20 kg chacune, céda et toutes deux tombèrent à terre. Une femme compatissante voulut aider le pauvre invalide, Jean la remercia poliment et la brave femme se retira. Si elle avait su ! ...

Certaines valises servirent aussi à son travail personnel : il aimait agir seul, tout au plus avait-il un compagnon pour faire le guet. Le sabotage était son ouvrage préféré. Jean s'était procuré les plans des Ateliers C.E.B. qui fabriquaient en ordre principal des moteurs d'avions. Une nuit d'octobre 1941, malgré sa jambe raide, aidé d'un compagnon faisant le guet, il s'introduisit dans l'usine et déposa sa petite valise (une charge de 8 kg) près du transformateur. Le cœur de l'usine fut atteint, mais le chômage ne dura que deux jours. La garde fut doublée, de gros chiens policiers aidèrent à la surveillance.

Deux mois plus tard, seul cette fois, ne voulant entraîner personne dans cette aventure périlleuse, mais mis parfaitement au courant des habitudes des gardiens, il entra par effraction dans l'usine. Ne parvenant pas à couper les carreaux au moyen de son diamant, il les brisa à coups de crosse de revolver, écouta calmement si aucune alerte n'était donnée, approcha du transformateur et mit sa valise en bonne place. Cette fois, la charge étant double, l'explosion fut magnifique, la rage des Boches aussi ! Cette fois, des chiens, des vrais, disait-il, – des noirs – renforcèrent la garde portée à 60 hommes. Tandis que Jean s'en retournait heureux à travers la neige, il put entendre à deux heures du matin le bruit de l'explosion.

A chacune de ces expéditions, Jean faisait le sacrifice de sa vie. Il avait accepté de travailler « à fond » avec M. Frérotte, chef à Liège du M.N.B. qui mourut au camp de Natzweiler ; il servit en soldat, en soldat qui se considérait toujours en service commandé. Il était l'homme de confiance dont le chef a pu dire : « Mettez lui un sac de

dynamite sur le dos et dites lui d'aller se faire sauter avec un ouvrage, il le fera sans hésiter »

Que de dangers a-t-il courus, bravement, froidement ! !

Voici le document d'un autre chef :

Mouvement National Belge

G.J. S.M.

« *Attestation.* »

« *Le soussigné, Camille Joset, chef national du Mouvement National Belge, certifie sur l'honneur que le nommé CLOKERS, Jean, demeurant à Vivegnis (Liège), rue Fût-Voie, faisait partie de notre groupement de Résistance dès le début de 1941; qu'il était notamment chargé du service de renseignements ; qu'il a été arrêté le 30 mars 1942 par les soldats du corps de garde de la Kommandantur de Liège, au moment où, EN SERVICE COMMANDE, il transportait d'importants plans militaires allemands à la Centrale du M.N.B.; qu'il a été condamné à mort pour « crime d'attentat à la sûreté du Grand Reich allemand », le 6 avril 1942 par le Conseil de guerre siégeant à Liège ; qu'il a été fusillé le 10 avril 1942 à la Citadelle de Liège.*

En foi de quoi, la présente attestation a été délivrée le 30 janvier. »

Le Chef National,

(s.) Camille JOSET.

« *Admirable dans les rangs de la Résistance, ayant fait d'avance le sacrifice de sa vie pour la Belgique, Jean Clokers sut montrer autant d'abnégation et d'audace dans les missions dangereuses qu'il avait acceptées que de dignité et de force d'âme devant les juges inexorables dont il força l'admiration. »*

(Discours du Président des A.C., le 16 avril 1945).

Le Héros.

Il revenait avec un compagnon, « Louis », qui n'était autre que le Dr. André Mathy dont il ignorait l'identité suivant la loi du service, quand, place Saint-Lambert, leur attention fut attirée par un groupe étrange qui descendait les degrés Saint-Pierre, près du Palais. C'étaient des gardes wallonnes – leur vue seule faisait frémir ces patriotes – qui emmenaient l'étudiant Hanquet. L'ami dit à Jean :

– « Est-ce qu'on va laisser faire ça ! »

Sans répondre, Jean s'avança, les mains dans les poches. Tout de suite, il fut flairé par ces... « chiens », comme il les appelait. Cette haute taille, ce visage dur, ce regard de foudre ne pouvait éveiller en eux qu'une peur abjecte et lâche.

– « Qu'avez-vous dans les poches ? »

Jean ne répond pas. Il tient la main sur le revolver qui ne le quittait jamais. Il aurait pu tirer ; il ne le fit pas bien que « La Légia » ait affirmé erronément le contraire, erreur reprise au procès et dans un livre récent. Jean avait cette maîtrise de soi de l'homme qui n'agit pas imprudemment et qui n'aurait pas voulu blesser un innocent dans cette foule de curieux.

Tout se passa en un instant ; Jean essaie de se dégager, sa jambe raide l'empêche de courir et la foule plus dense paralyse sa fuite. La garde allemande du Palais a été alertée par un coup de sifflet, elle passe les menottes aux mains loyales du patriote.

Jean est conduit au Palais. Il sait ce qui l'attend et ne s'en émeut pas. On le fouille, on trouve sur lui trois revolvers et les plans du barrage Monsin et de la Centrale électrique de Bressoux. A toutes les questions, ce prévenu ferme, droit et hautain, répond froidement : « Je ne sais pas ! »

A la dernière : – « Vous mentez ? » il riposte en leur riant au nez « Peut-être bien !! » On le gifle, il serre les poings « Une fois, mais pas deux ! » On ne recommença plus.

Toujours les menottes aux mains et sous bonne garde, il est transféré à la Citadelle, au bloc 24. Tout ceci se passait le lundi 30 mars 1942 à 7 h. du soir.

Le compagnon avertit immédiatement la famille Clokers. On se presse de faire le vide dans « l'arsenal ». Les Allemands s'amènèrent deux heures plus tard et ne trouvèrent dans la chambre de Jean que quelques papiers insignifiants, des photos et une liste noire... de noirs ; dans la chambre d'Alexandre, des affiches et un revolver que Jean y avait mis le matin à l'insu de son frère. Les Boches ne fouillèrent pas le jardin. Quelle chance !

Alexandre Clokers fut emmené le même soir et écroué à la Citadelle au bloc 24. Il ignore jusqu'au 3 avril où et dans quelle cellule se trouvait son frère Jean.

Le 3 avril, les geôliers ouvrent la cellule d'Alexandre et disent : – « Clokers ? » – « Oui. » – Jan? » – « Non, » puis referment la porte et ouvrent la cinquième cellule suivante.

Alexandre reconnut le pas de son frère, qui partait à l'interrogatoire.

Jean était heureux et fier d'avoir subi l'interrogatoire le Vendredi-Saint à 3 h. Il prit tout à sa charge et le lendemain Alexandre fut interrogé et relâché.

Le procès eut lieu le mardi de Pâques, 7 avril, de 9 h. du matin à 9 h. 30 du soir avec interruption de 13 h. à 15 h.

Jean portait toujours les menottes dans le box des accusés. Quand il comparaisait à la barre, il avait les mains libres, mais ses poignets gardaient les traces rouges. Il se tenait impeccablement au « garde à vous », son maintien était imposant autant que sa haute taille ; son regard et son sourire étaient narquois.

Il éprouvait une joie qui réchauffait son cœur en voyant son frère libéré et son amie Fabienne Van Roy qui assistaient à l'audience. Il répondait d'une voix forte, calme et fière.

Le juge Rosga lui dit :

– Ces revolvers devaient servir à tuer des gardes wallonnes ou des rexistes ?

–Non.

– Comment ?

– Non, pour ces « chiens-là » mes poings étaient assez bons !

Quand le traducteur, Herr Asselmann, en trépignant de rage impuissante devant ce soldat rigide et méprisant, lui mit sous le nez le plan de la Centrale électrique de Bressoux et lui cria :

– Nous **voulons** savoir **qui** a fait ce plan ! la réponse tomba tranchante, calme et sublime : « Je ne trahis jamais ! »

Après une parodie de justice qui dura douze heures, Jean Clokers fut condamné trois fois à mort pour divers attentats contre la sûreté du grand Reich allemand et à six mois de travaux forcés pour détention de tracts clandestins.

Jean écouta le verdict comme il aurait écouté une citation à l'ordre du jour. On lui présenta un recours en grâce, il refusa de le signer. A l'avocat qui insiste : « Mais c'est un suicide ! », il dit calmement : « Je ne veux rien d'eux ! ». A la question du juge Rosga : « N'avez-vous rien à ajouter ? » il répondit d'une voix forte et fière : « Par respect pour ma blessure de guerre, je réclame l'honneur d'être passé par les armes ».

Le procès Clokers eut lieu en toute hâte avant les autres affaires et le tribunal déclara dans le réquisitoire :

« C'est le cas le plus grave que nous ayons eu à juger jusqu'à présent ».

La sentence fut confirmée le 8 avril ; le lendemain, Jean est informé de son exécution fixée au 10 avril à 6h. du matin.

Les Allemands sont pressés d'en finir avec ce brave qui, ne sachant pas mentir, « pas même aux Boches », déclara **nettement** à la question :

– Ne cherchez-vous pas à vous évader ?

– Bien sûr, si j'en ai l'occasion !

C'est pour cela sans doute que dans le couloir du bloc 24 les sentinelles sont doublées, que la porte de sa cellule, le n° 36, est pourvue de cadenas supplémentaires et que, pour la première fois, je vis le condamné portant les menottes dans la cellule. Un peu plus tard, je lui dis : « Ils ont peur de vous ? », il répondit en riant : « un peu ! ». (Voir la relation complète des derniers moments de Jean Clokers dans le livre : « Nos Fusillés nous parlent », pages 93-115).

A mon arrivée, on lui enleva les menottes. Il fallut pour cela se servir d'une clef et desserrer ces entraves à serrures. Jean avait aux poignets les marques rouges de ce long supplice.

Dès que les geôliers sont sortis, Jean me serra affectueusement les mains, heureux d'avoir près de lui le prêtre belge qu'il avait demandé ; sa prière est exaucée.

Je lui dis quand nous sommes seuls

– Cher ami, je viens faire connaissance dans de tristes circonstances...

– Tristes ? réplique-t-il, ça va bien !

Surpris, je regarde cet homme souriant :

– Comment ?

Il poursuit :

– Ça va très bien ! Mourir dans son lit, comme tout le monde, c'est trop bête ! Mourir comme ceci, ça me va !

Quelle force d'âme ! Quelle maîtrise de soi !

« La mort, dit-il encore, c'est une ancienne connaissance, souvent rencontrée ! »

La Bruyère parlant du Légionnaire a écrit : « La mort pour eux est un inconvénient dans le métier, jamais un obstacle ! »

C'est dans cette maîtrise de soi qu'il va idéaliser la devise de la Légion, qui n'est plus seulement : « vaincre et mourir », mais « **se vaincre et mourir** ». C'est dans ce sentiment, de force sublime qu'il va « à fond » se mortifier, s'immoler, se sacrifier.

« La maîtrise de soi » lui donne ce calme. Il écrit : « **Je suis d'un calme froid, même plus calme qu'à l'audience** ».

Elle lui donne cette fierté qui n'est ni de l'orgueil, ni de l'ostentation, mais la fidélité au devoir. Il veut faire son devoir, tout son devoir, jusqu'au bout, à fond.

Il est fier :

- 1) **Devant lui-même** : « **Mon sacrifice**, écrit-il, **sera total, je saurai mourir avec fierté!** »
- 2) **Devant les siens** : « Vous n'aurez pas à rougir de celui en qui vous aviez placé votre amitié, il saura en être digne et restera brave jusque dans la mort. Soyez fiers et forts, on ne pleure jamais quelqu'un qui a su faire son devoir, on ne pleure pas un martyr ! »
- 3) **Devant Dieu** : Il est croyant, pieux, il aime l'instruction religieuse ; au cours de la dernière nuit, il est avide de mieux connaître les vérités, de savourer leur harmonieux enchaînement, de comprendre **la vérité** de l'amour miséricordieux de Dieu, de saisir mieux la beauté, la grandeur, la noblesse de l'Homme-Dieu, du Christ qui fut, est et demeure le Sauveur, **l'Hostie**, la victime toujours immolée pour le salut des hommes et qui vient associer d'autres victimes à son œuvre rédemptrice ; il est fier de s'identifier de plus en plus en pensée, en sentiments, en action avec le Divin modèle. Il écrit : « **Je suis fier de l'honneur que le Christ me fait de m'associer à Son œuvre de salut !** »
- 4) **Devant la Patrie**: Sa seule ambition est de « servir », de servir à fond, jusqu'au bout, son cher Pays, afin que les Belges retrouvent bonheur, honneur, félicité et fierté.

« **N'oubliez pas, chers enfants**, écrit-il à ses nombreux neveux et nièces, et à tous les enfants de Belgique, **que c'est un peu pour vous que je donne ma vie, pour que vous soyez heureux plus tard, et c'est sans regret que je la donne** ».

Dans un sublime élan de patriotisme, il écrit :

« **Je me sens heureux de mourir et c'est pour que la Belgique ait de nouveau le droit de rechanter fièrement SA BRABANÇONNE !** »

C'est avec raison, qu'après l'absoute, le jour de ses funérailles solennelles, le 16 avril 1945, la voix sonore de M. Britte, sur l'air de notre hymne national, le rappela à la nombreuse assistance :

- « *Vive à jamais la Brabançonne ;*
- » *Vive son calme et fier martyr !*
- » *De les aimer tous deux, personne*
- » *Ne pourra plus se départir.*
- » *Belges, chantons la Brabançonne,*
- » *Chantons la mieux à l'avenir.*
- » *Qu'en notre voix, sa voix résonne !*
- » *Gardons vivant son souvenir !* »

Dans cette « maîtrise de soi » Jean ne se sent pas seulement calme et fier, il se déclare **libre**.

Quelle idée ce condamné à mort, enfermé dans son étroite cellule, se fait-il de la liberté ? La vraie !

La liberté, pour lui, ce n'est ni la licence, ni le libertinage, c'est l'absence de toute contrainte extérieure et surtout de toute contrainte intérieure ; c'est l'indépendance dans la disposition de soi-même ; c'est la domination de soi, la maîtrise de soi-même.

Plaçant sa large main sur sa large poitrine, il disait :

« Je suis maître chez moi ! La voie du devoir et de l'honneur que j'ai choisie est celle de mon libre choix, je l'ai suivie, je la suivrai jusqu'au bout. Cette mort est la mort de mon choix ! »

Le développement de cette idée selon laquelle s'il n'est plus « en liberté » il n'en est pas moins libre, l'amène à conclure dans un sourire méprisant pour ses ennemis :

« Je suis le maître, ils sont mes valets ! Tout à l'heure, en m'exécutant, ils exécuteront ma volonté ! »

Le gendarme Hocké, son émule en courage fier et libre, qui s'immolait non seulement volontairement, mais **volontiers** exprimait un même sentiment en disant :

« Ce sont eux qui me tuent, c'est moi, moi qui meurs ! »

Pour connaître mieux encore « Notre Jean », pénétrons dans le secret de ce cœur et dans l'intimité de cette âme.

« Notre Jean », malgré son air rude et froid, est un cœur aimant, un caractère jovial, une âme généreuse, dont le dévouement aux nobles causes ne connaît pas de limite.

A la force physique de cet hercule de 25 ans, correspond la force morale de l'homme qui trouve dans l'accomplissement fidèle du Devoir, sa joie, l'allégresse de sa conscience droite et même la gaîté. La gaîté requiert l'harmonieux accord de l'âme et du corps, de la volonté et du cœur, de la pensée et des sentiments.

Cette joie et cette gaîté l'animent même devant la mort ; elles augmentent avec l'instruction religieuse, avec le sacrifice de la vie, qu'il fait de la façon complète, parfaite, totale et réelle de l'homme qui ne fait rien à demi et qui ne reprend jamais ce qu'il a donné ; elles nous montrent le Jean, doux, bon, affectueux du milieu familial, le bon oncle Jean qui détendait son cœur au milieu de ses neveux et nièces, au milieu des enfants ; elles atteignent leur apogée dans la Communion, l'union intime à Celui auquel au jour de sa première communion Jean s'est attaché pour toujours.

Quand je lui dis qu'il ressemble à Saint Paul, qu'il peut dire comme lui ; « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai conservé la foi, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne que me donnera le Juste Juge », il me demande de répéter et redit avec moi ces paroles qu'il veut graver en son âme et qui transforment sa joie en fier enthousiasme. Il en est de même lorsque je lui cite ces vers du poète Déroulède (Hetman, acte II) :

**« Gloire à tous ceux-là que rien n'épouvante,
Qui tombés vainqueurs sont morts réjouis,
Leur perte qu'on pleure est un deuil qu'on chante.
O grands cœurs, ils sont l'âme d'un Pays ! »**

Il sera l'âme du Pays, l'âme de nos âmes, l'âme de notre Jeunesse qui imitant de tels modèles demeurera digne de la Belgique. « Notre Jean » nous aidera puisqu'il veut passer son Ciel à faire du bien sur la terre ;

Il le veut. « Ma mission patriotique va commencer, » dit-il, et il écrit à sa grande amie Fabienne Van Roy :

« A 6 h. je serai au Ciel. Quelle joie ! Goûter le repos éternel et veiller sur notre Patrie qui bientôt saura, j'en suis certain, reprendre une belle place dans l'Histoire, car le sang des martyrs est une semence de vrais Belges ! »

Nous causions de l'Extrême-Onction qui est le sacre des rois du Céleste Royaume, je venais de lui donner la bénédiction Apostolique, lorsque les geôliers et les feldgendarmes se présentèrent. Il s'immobilise dans un impeccable « garde à vous », se laisse mettre une menotte au poignet gauche, je tiens sa main droite. Il marche d'un pas décidé, alerte, nous récitons le chapelet, il répond d'une voix ferme et pieuse.

Après la lecture de la sentence, il s'adosse fièrement au poteau. A la dernière absolution, il répond : « Amen ». Il baise le crucifix et nous nous embrassons. Au dernier moment je lui dis : « Nous allons dire ensemble, bien haut, le Pater ». Calmement il dit : « Attendez un moment » et crie : « **Vive la Belgique !** » puis, toujours très calme, il ajoute : « Maintenant, nous pouvons commencer : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite... »

C'est ainsi que « Notre Jean » meurt en Belge et en chrétien.

Il a combattu le bon combat, il a achevé sa carrière, cet homme qui dans « la maîtrise de soi » a généreusement, fidèlement, librement rempli son Devoir, jusqu'au bout ; dont la volonté ferme et persévérante a été de faire la volonté de ses chefs et de son Chef : Dieu : pour qui le premier, commandement résumait tous les Commandements : Adorer Dieu ! Il est allé recevoir la couronne que donne le juste Juge.

Invoquons-le avec confiance car il nous exauce.

Par sa naissance au milieu de la première guerre, il préluda à la première défaite de l'ennemi ; par sa mort au milieu de la seconde guerre, il hâta la seconde victoire sur ces mêmes ennemis !

Remercions la Providence de nous avoir donné ce « type » de bravoure et de foi.

Les premières obsèques eurent lieu à Vivegnis, le 16 avril 1942. Vivegnis est en deuil, partout les volets sont baissés. Malgré l'ordre de l'occupant de ne célébrer qu'une messe basse pour les fusillés et d'y accepter au plus vingt personnes, la foule compacte des paroissiens et des amis remplit l'église dont les cloches n'ont pas sonné, mais dont les orgues accompagnent les chants d'une messe solennelle suivie par toute la foule recueillie et émue. Quatre amis de Jean montent la garde autour du catafalque recouvert du drapeau tricolore.

Le corps de Jean avait été transporté à Béverloo, sans qu'on sût le lieu exact de l'inhumation. Il y fut retrouvé, au milieu des bois où les Allemands avaient camouflé ce cimetière ; il fut reconnu par son frère Alexandre, MM. Etienne et Benson. (Voir « Cœurs Belges » n° 6 du 15-3-1945).

Il fut ramené à Vivegnis le jeudi 12 avril 1945, déposé dans la maison de son frère Alexandre, puis exposé à la maison communale.

Au troisième anniversaire de sa mort, le 16 avril 1945, ses obsèques furent solennelles et grandioses. Ce fut un vrai triomphe. Toute la région s'était donné rendez-vous à Vivegnis. Sous un soleil ardent qui se mit de la fête, le cercueil du héros est retiré de la chapelle ardente dressée à la maison communale où les fleurs s'amoncellent, il passe sous un drapeau incliné et devant le monument du soldat reçoit l'hommage du bourgmestre, du représentant des anciens combattants français qui sont là au nombre d'une cinquantaine, de M. Van Roy au nom du service de renseignements, du président des A.C. de Vivegnis, au nom de la Résistance.

Le cortège, clergé en tête, se rend à l'église au milieu d'une foule sympathique et émue. A l'église, trop petite pour contenir cette multitude d'amis, l'aumônier qui l'assista dans ses derniers moments fait l'éloge de l'homme, du soldat, du martyr. La chorale

chante de tout cœur : « Ceux qui pieusement... », la voix grave de M. Britte redit le fier amour de Jean pour la Brabançonne. Au cimetière, sur la concession lui octroyée par la commune, les fleurs s'amassent, les drapeaux s'inclinent et le fidèle ami et collaborateur de Jean, M. Denoël adresse un adieu ému à celui dont les A.C. sont fiers, à celui qui fut soldat, de France et de Belgique, qui combattit en Lorraine et en Wallonie.

« Il semble que, comme certains hommes prédestinés, Jean Clokers, en mourant, n'ait pas cru sa tâche accomplie, nous donnant encore, par après, un grand et dernier exemple, une suprême et ultime leçon ».

Honneur à Vivegnis, qui par cette cérémonie grandiose exalte avec fierté celui qui lui fait honneur ; honneur à la famille qui nous a donné ce fils et en a fait un homme et qui, l'imprégnant dès son jeune âge de piété patriotique et chrétienne, en a fait un héros et un martyr !

Quand après cette cérémonie je demandai à la chère et vieille maman si elle n'avait pas été trop émue, elle me répondit simplement : « Non, cela m'a fait du bien ! »

En imitant son exemple, permettons lui de nous faire du bien. C'est alors que nous pourrions vraiment l'appeler « Notre Jean ».

Aumônier M. VONCKEN.

Petit complément d'information

« Jeanne Etienne est née à Cheratte le 30 avril 1926. Jeanne, c'est la fille de Jean, Jean « Tatenne » comme était surnommé le boulanger. Son atelier était installé au coin de la Vielle Voie et de la Petite Route, juste en face de la pharmacie.

« Jean-Jean », fut pris dans une rafle place St Lambert le 30 mars 1942. Il était en possession d'une arme, d'explosifs, et des plans de la centrale électrique de Droixhe qu'il était chargé d'aller faire sauter. Jugé et condamné à mort pour « terrorisme », le héros fut fusillé à la Citadelle le 10 avril 1942. Une croix porte son nom à l'Enclos des Fusillés.

A l'issue des hostilités, chez les Etienne, pas question de faire le « Jacques », de se vanter. La vie reprend lentement son cours. Jeanne ne réclama jamais aucune reconnaissance, elle. Beaucoup de vrais résistants non plus d'ailleurs. C'est son chef de réseau, le « commandant » Van Roy, qui s'occupa de la faire reconnaître résistante armée

Toujours à propos de Jean CLOCKERS, il est dit :

Nous insistons sur cette « maîtrise de soi » que nous considérons comme la qualité maîtresse et la vertu typique de notre héros.

Il l'a acquise par son effort personnel, mais aussi sous la douce et forte influence qu'il trouvait dans sa famille, dans son « patelin » qui est pour chacun comme une petite « patrie » ; il l'a trouvée dans des guides sûrs à Vivegnis même, dans la forte personnalité du cher Commandant Van Roy^[2] dans la douce et forte affection de sa grande amie, Mlle Fabienne Van Roy ;

Au troisième anniversaire de sa mort, le 16 avril 1945, ses obsèques furent solennelles et grandioses. Ce fut un vrai triomphe. Toute la région s'était donné rendez-vous à Vivegnis. Sous un soleil ardent qui se mit de la fête, le cercueil du héros est retiré de la chapelle ardente dressée à la maison communale où les fleurs s'amoncellent, il passe sous un drapeau incliné et devant le monument du soldat reçoit l'hommage du bourgmestre, du représentant des anciens combattants français qui sont là au nombre d'une cinquantaine, de M. Van Roy au nom du service de renseignements, du président des A.C. de Vivegnis, au nom de la Résistance.

Gaëtan AUSPERT

[1] « Cœurs Belges » bimensuel du 15 août 1946. Organe de la Résistance (Fondé sous l'occupation allemande) 4^{ème} année : N° 16 (68). Directeur Fondateur, Laurent Lombard. – Imprimerie St-Jean à Liège

[2] Cœurs Belges n° 7 et 12 d'avril et juin 1945

© *Maison du Souvenir. Tout droit réservé.* ©